

Publié le 2 février 2022

Sébastien Franchi (Syna) : « Un bon partenariat fonctionne dans les deux sens »

Cabinet d'expertises comptables et de commissariat aux comptes, Syna a rejoint la grande famille des partenaires de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales. Son fondateur, Sébastien Franchi, explique les raisons de ce choix.



Pouvez-vous nous présenter Syna en quelques mots ?

C'est une histoire récente mais qui repose sur une solide expérience. **Syna** a vu le jour le 1er octobre 2021. Notre équipe est constituée d'hommes et de femmes qui travaillent dans ce secteur depuis de nombreuses années et qui présentent, par conséquent, l'avantage de bien connaître l'environnement économique des Entreprises publiques locales. Partenaires privilégiés des Epl, nous intervenons dans les domaines de l'expertise-comptable, du commissariat aux comptes, de la gestion de la paie et du conseil. Depuis toutes ces années, nous accompagnons les Epl au travers des missions « classiques » mais également dans le cadre de missions d'études et de conseil en ingénierie financière et comptable, en organisation budgétaire, en traduction des contrats publics et plus généralement en conseil à la direction.

Dans quels secteurs intervenez-vous ?

Nous accompagnons plusieurs dizaines d'outils d'aménagement, de construction et de gestion du territoire. Nos clients aménagent les zones d'activités commerciales et les

lotissements, construisent des bâtiments publics (équipements administratifs, culturels, sportifs), gèrent des missions de service public (logement social, stationnement, équipements touristiques, salles de conférences et spectacles). Ils investissent aussi dans la transition énergétique. Nous assistons et conseillons les entreprises tout au long de la vie du projet (étude de faisabilité, plan stratégique, regroupements de sociétés...) pour favoriser une analyse pertinente des situations et accompagner la mise en place d'outils d'aide à la décision. Nous sommes installés à Nantes mais nous intervenons bien au-delà, dans le grand Ouest aussi bien que sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi qu'aux Antilles.

Pourquoi avoir souhaité devenir partenaire de la FedEpl ?

Avant de créer Syna, j'ai travaillé dans d'autres structures engagées en tant que partenaires auprès de la fédération. Lorsque j'ai créé mon cabinet, je me suis naturellement tourné vers la FedEpl. Pour moi, un bon partenariat fonctionne dans les deux sens. Nous sommes identifiés comme des porteurs d'informations pour les adhérents, en participant à des journées thématiques ou en donnant notre point de vue dans certaines publications. Un autre élément me paraît central : **les valeurs portées par la Fédération des élus des Entreprises publiques locales**. Les Epl sont tournées vers le service public et doivent le rendre toujours plus efficace. Nous sommes clairement inscrits dans la même dynamique. Notre regard est celui du professionnel, il est également celui du citoyen et, avec humilité, nous avons à cœur de participer, par l'intermédiaire de nos clients, à la réalisation de missions d'intérêt général.